

la co-entreprise de l'ASEAN dans le secteur industriel. L'ASEAN a apporté à ce plan d'importants changements qui gagneraient à être mieux connus au Canada. J'encourage vivement les pays de l'ASEAN à exploiter à fond les possibilités qui s'offrent à eux au Canada.

Nous devons, de part et d'autre, continuer d'aider le secteur privé, dans nos pays respectifs, à se tenir au courant et à tirer parti des débouchés qui existent dans les pays de l'ASEAN et au Canada. J'espère que des représentants du secteur privé pourront participer en novembre, au Brunéi, à la réunion de la Commission consultative conjointe, compte tenu surtout de la priorité accordée par les chefs de gouvernement de vos pays aux efforts en vue d'amener le secteur privé à participer au dialogue. En ce qui concerne les négociations commerciales multilatérales, le Canada et l'ASEAN maintiendront leur étroite collaboration. Comme les autres membres du GATT, nous avons été vivement encouragés par l'issue de la Réunion d'examen à mi-parcours qui a débuté à Montréal en décembre dernier et s'est terminée à Genève en avril. Le processus est de nouveau sur la bonne voie et nous en sommes très heureux. Nous comptons sur la coopération de chacun pour veiller à l'issue heureuse de ces négociations.

Le Canada prend déjà des mesures pour faciliter l'accès à ses marchés. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, les droits de douane à l'importation des produits tropicaux ont été réduits. La valeur des importations ainsi touchées est d'environ 146 millions de dollars. Il s'agit là d'une mesure importante, d'un intérêt capital pour plusieurs membres de l'ASEAN. Le Canada laisse déjà entrer en franchise une grande partie des produits tropicaux importés. Grâce aux nouvelles réductions, 98 % de ces importations, d'une valeur actuelle de 1,2 milliard de dollars, seront admises au Canada en franchise ou à des taux réduits qui seront appliqués dans le cadre de préférences tarifaires spéciales.

Le Canada s'est réjoui du succès de la Conférence internationale sur les réfugiés indochinois qui s'est tenue sous la présidence extrêmement compétente du ministre malaisien des Affaires étrangères, son Excellence Datuk Abu Hassan. Le Plan d'action global a réaffirmé le principe du pays de premier accueil, tout en reconnaissant le fardeau considérable que représente pour l'ASEAN l'exode, en masse, de Vietnamiens et d'autres Indochinois. Nous nous sommes félicités du système à caractère plus humain mis au point pour filtrer les nouveaux venus, afin de déterminer s'ils sont ou non des réfugiés au sens de la Convention. Nous espérons que cela permettra aux personnes qui désirent